



Ligue Auvergne-Rhône-Alpes des Échecs

Fédération Française des Échecs

Comité directeur du 31 mars 2017

Compte-rendu

Présents : Georges Bellet (président), Thierry Delelis-Fanien (vice-président), Françoise Ringot (trésorière adjointe), Matthieu Vieira (secrétaire), Jean-Luc Lurvois, Gérard Hernandez.

Excusés : Didier Pascal (trésorier), Margaux Lefevre (secrétaire adjointe), Matthieu Bissières, Michel Bolis, Yves Guillerme, Martine Platret, Sylvain Wlassewitch.

Absents : Bernard Fourche (vice-président), Thierry Paris.

I. Administratif

Georges Bellet explique que la préfecture nous a alerté sur un problème dans la composition du bureau. Les statuts indiquent que ce dernier ne peut excéder 6 membres, or il y a actuellement 7 personnes au bureau. De ce fait, le président souhaite désigner Margaux Lefevre pour quitter le bureau. Matthieu Vieira est totalement opposé à ce qu'il qualifie comme une « éviction ». Il relève que Bernard Fourche, vice-président, a été absent à tous les comités directeurs et AG depuis la création de la ligue, au contraire de Margaux Lefevre qui était présente aux trois comités directeurs précédents. Françoise Ringot le rejoint et demande si les statuts n'imposent pas la présence minimum de 2 femmes au bureau. Après vérification, il s'avère que les effectifs actuels impliquent que le nombre minimum de membres de chaque sexe au bureau est de 1. Thierry Delelis-Fanien met en avant l'argument géographique : si le bureau est recomposé sans Bernard Fourche, l'Auvergne ne serait pas représentée. Gérard Hernandez comprend cet argument, même si il est déçu par cette éviction. Georges Bellet veut conserver Bernard Fourche au bureau car il contribue à organiser beaucoup d'événements à Clermont. Matthieu Vieira ne doute pas de son engagement auprès de son club mais que ce qui doit primer, c'est sa participation à la ligue, qui est selon lui inexistante, contrairement à Margaux Lefevre qui gère la N3 Jeunes et a rédigé le compte-rendu du CD de juin lorsqu'il était absent. La proposition du président est mise au vote.

Vote : Pour : 3. Abstention : 1. Contre : 2.

Il apparaît à l'ensemble du comité directeur que, depuis le début de fonctionnement de la ligue, les commissions « jeunes », « féminines », etc. ne fonctionnent pas. De ce fait, il est proposé de compléter la commission technique régionale au sein de laquelle seraient nommés des responsables pour chaque secteur. La composition proposée est la suivante : Thierry Delelis-Fanien (directeur technique régional), Jean-Marc Flouzat, Dominique Gaude, Françoise Ringot, Florian Lougnon, Yves Guillerme.

Vote : Pour : 4. Abstention : 2. Contre : 0.

Matthieu Vieira indique qu'il mettra en place une liste de diffusion pour que les membres de la CT puissent discuter entre eux. Thierry Delelis-Fanien en profite au passage pour demander s'il est possible pour les membres du comité directeur d'avoir une adresse @ligue-ara-echecs.fr. Ce sera fait le plus rapidement possible. Un rappel est fait sur le barème voté lors de l'Assemblée Générale concernant le remboursement de frais dans le cadre des missions de représentations de la ligue.

II. Compétitions adultes

Thierry Delelis a préparé un brouillon des groupes de N4 pour la saison prochaine. Ce document n'est que provisoire, et évoluera en fonction notamment des repêchages dans les divisions supérieures, ainsi que des éventuels refus de monter des premiers de N5. Il fait part de son dilemme pour Trévoux et Lozanne et leur répartition entre les groupes 3 et 5. Les membres originaires du Lyonnais lui confirment que la ville de Lozanne est située légèrement plus à l'Ouest que Trévoux et proche désormais de l'autoroute de Clermont-Ferrand. Les formulaires d'inscriptions seront prochainement envoyés aux équipes pour la N4, pour laquelle les réponses doivent arriver avant le 31 mai. Les inscriptions pour la N5 seront en même temps ouvertes, mais les groupes seront composés plus tardivement.

Françoise Ringot fait part de remarques reçues par des équipes de son groupe : certaines équipes proposent de réduire la cadence et de jouer 1 match le matin puis 1 match l'après-midi sur un seul et même lieu afin de réduire les déplacements. Le comité directeur s'accorde pour considérer que cela consisterait en une profonde modification de la formule des interclubs, qui n'est pas souhaitée pour le moment.

III. Compétitions scolaires

Jean-Luc Lurvois fait part de ses difficultés pour l'organisation des championnats scolaires de Savoie, suite aux dissensions toujours fortes au sein du comité départemental.

Le Comité directeur rappelle que les arbitres principaux des championnats scolaires doivent être au minimum AF3 sauf dérogation, et que les arbitres assistants doivent être titrés, ce afin d'éviter toute réclamation ultérieure.

IV. Championnat de Ligue Jeunes

Georges Bellet fait le bilan de l'édition 2018, qu'il qualifie de « bon cru » avec 228 participants . Pour lui, le fait d'avoir regroupé les 3 ZIDs a permis que le niveau du championnat soit plus élevé. Les parents de DSA regrettent l'ambiance familiale qui accompagnait le championnat de ZID DSA. Les parents du Lyonnais regrettent eux l'étalement sur 4 jours. Néanmoins, beaucoup de parents sont venus féliciter les organisateurs, parlant d'un mini-championnat de France. Jean-Luc Lurvois juge que cela donne une image de compétition de prestige. Aucun incident majeur n'est à signaler.

Sur le plan financier, le budget a été plus que respecté puisque 2 900 € ont été dépensés sur les 4 000 € budgétés. Les recettes se montent à environ 1 400€ via les inscriptions.

Pour l'année prochaine, il faudra penser à ne pas mettre Open Cadets/Juniors, mais bien Championnat Cadets/Juniors afin d'éviter que la fédération réclame des droits d'homologations, comme cette année, heureusement annulés grâce à l'intervention de Georges Bellet. Thierry Delelis-Fanien pense qu'il faut valoriser ce tournoi auprès des jeunes de DSA et d'Auvergne car des joueurs n'étaient pas au courant (le championnat Cadets/Juniors n'existant pas auparavant dans ces ZID) mais auraient été intéressés.

Il est débattu la proposition d'un parent de l'Échiquier Grenoblois de décaler l'entrée en lice des petits-poussins et poussins afin qu'ils soient moins fatigués par le rythme de 3 rondes par jour et qu'ils fassent la remise des prix en même temps que les autres. Georges Bellet rappelle que le comité directeur avait volontairement l'an passé choisit de faire les championnats des petits sur 3 jours afin d'éviter aux parents la prise d'une journée de congé supplémentaire le mardi. Il vaut mieux pour lui faire samedi/dimanche/lundi plutôt que dimanche/lundi/mardi. Françoise Ringot fait remarquer qu'une solution serait de placer le championnat sur les quatre derniers jours des vacances comme auparavant en Dauphiné-Savoie : les grands joueraient sur jeudi/vendredi/samedi/dimanche et les petits sur le vendredi/samedi/dimanche. De cette façon, la remise des prix se déroulerait le même jour et cela limiterait toujours le nombre de jours de congés. Cependant, elle rappelle que peu de parents et de joueurs restaient ensuite pour la remise des prix car ils étaient pressés de rentrer à cause de la reprise des cours le lendemain. Il est finalement décidé de rester sur le calendrier actuel. En revanche, Georges Bellet suggère d'avancer la première ronde des petits à 10h le matin contre 10h30 actuellement : en effet, le niveau plus élevé entraîne des parties plus longues dans ces catégories, et la pause avant la deuxième ronde est alors courte. Ce changement est validé pour l'an prochain.

Georges Bellet souhaite engager le débat sur le mode de qualification : faut-il fusionner les 3 ZIDs pour les qualifications ? Il indique avoir eu Éric Prié, président de la commission technique fédérale, qui lui a dit que si une décision dans ce sens souhaitait être prise, il fallait déposer une demande auprès de la fédération pour que cela soit voté par le comité directeur de juin. Il ressort de l'analyse des résultats de l'édition 2018 que les ZID LYO et DSA auraient quasiment les mêmes qualifiés en cas de qualification globale. La ZID Auvergne perdrait elle beaucoup de qualifiés. Matthieu Vieira ajoute qu'il a calculé que le nombre total de qualifiés serait en baisse : en effet, chaque ZID ayant au minimum une place dans chaque catégorie, fusionner les 3 ZID réduirait selon lui d'environ 14 places le nombre de qualifiés. Devant tous ces éléments, le comité directeur préfère rester sur le mode de qualification actuel et attendre de voir comment la fédération va avancer sur ces questions.

Vote : Pour : Unanimité.

Georges Bellet a également discuté de la localisation du championnat : Éric Prié lui conseillait d'organiser le championnat chaque année autour de Lyon car toutes les autoroutes y convergent. Thierry Delelis-Fanien ironise et propose de supprimer tous les clubs à plus de 100km de Lyon. Il est donc proposé de voter le principe d'une rotation dans la mesure du possible pour l'organisation du Championnat de Ligue Jeunes entre les trois zone interdépartementales chaque année.

Vote : Pour : Unanimité.

Matthieu Vieira note qu'avec 280 joueurs potentiellement qualifiables, il n'y a eu que 228 participants, soit un ratio de 81 %. De ce fait, il propose d'augmenter de 20 le nombre de places supplémentaires, ce qui entraînera 300 joueurs qualifiables au maximum, et environ 250 participants.

Vote : Pour : Unanimité.

Il relate également la discussion qu'il a eu avec Christophe Mathieu sur le mode de calcul des qualifiés par département. Actuellement, la répartition des places supplémentaires (celles qui s'ajoutent à la place d'office pour chaque catégorie de chaque département) se fait à la proportionnelle intégrale par rapport au nombre de licenciés A. Cela entraîne un léger biais à cause de qu'il qualifie d'« effet de masse » : pour 100 pupilles ayant une licence, le nombre d'entre eux souhaitant faire de la compétition est plus faible que pour 100 minimes. De ce fait, il suggère sur proposition de C. Mathieu de répartir un nombre fixe par catégorie et le reste à la proportionnelle afin de « lisser » ce biais. Le comité directeur accepte ce principe et charge Matthieu Vieira de présenter une simulation lors de la prochaine réunion. La proposition de prendre en compte le basculement des catégories (un Pupille 2^e année au 31 août serait considéré comme un Benjamin) est refusée.

Des stages de préparation pour les qualifiés au championnat de France ont été organisés en Auvergne, sont organisés ce jour-même dans le Lyonnais et le seront prochainement en Dauphiné-Savoie. Le budget est de 500€ par district.

V. Points divers

La finale des circuits rapide se déroulera à Annecy (Thorens) le 8 septembre prochain. Michel Sylvestre-Baron sera l'arbitre. Les départements de la Haute-Savoie (& Savoie) et du Rhône auront 30 qualifiés chacun, les départements de la Loire (& Haute-Loire), de l'Ain, de l'Isère, de l'Ardèche, de la Drôme auront 10 qualifiés chacun. Ce sont les comités départementaux qui décident des modes de qualification : soit à l'Élo, ou alors via les résultats des circuits jeunes organisés dans certains départements.

Deux demandes de subventions sont présentées par le président : Corbas pour sa participation au Top Jeunes (500 €) & Annonay pour l'organisation de tournois rapides jeunes (150 €). Les membres du comité s'étonnent de la demande d'Annonay, car beaucoup de clubs organisent des tournois rapides jeunes, et la rejettent.

Prochain comité directeur le samedi 23 juin ; le suivant le samedi 22 septembre.

Le président,
Georges BELLET



Le secrétaire,
Matthieu VIEIRA

